



## Cette Circulaire est importante et nécessite votre attention immédiate

En cas de doute sur les mesures à prendre, veuillez contacter votre interlocuteur M&G habituel ou votre conseiller financier. Pour toute demande de renseignements opérationnels, veuillez contacter notre Équipe du service client par e-mail à l'adresse [csmandg@rbc.com](mailto:csmandg@rbc.com) ou par téléphone au +352 2605 9944. Vous pouvez également consulter votre conseiller financier immédiatement, si vous en avez un.

### Annexe 9

## Informations et avis de convocation aux assemblées des Actionnaires relativement aux Fusions de catégories d'actions de M&G pour les fonds suivants

1. **M&G Asian Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (1), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
2. **M&G Global Select Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (1), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
3. **M&G Japan Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (1), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
4. **M&G Japan Smaller Companies Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (1), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
5. **M&G North American Dividend Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (1), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
6. **M&G North American Value Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (1), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
7. **M&G Pan European Select Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (1), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
8. **M&G Global High Yield Bond Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (2), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
9. **M&G Short Dated Corporate Bond Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (2), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
10. **M&G Emerging Markets Bond Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (3), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
11. **M&G European Corporate Bond Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (3), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
12. **M&G Episode Macro Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (5), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
13. **M&G Global Corporate Bond Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (5), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
14. **M&G European Strategic Value Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (7), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
15. **M&G Global Convertibles Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (7), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
16. **M&G Global Emerging Markets Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (7), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
17. **M&G Global Floating Rate High Yield Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (7), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
18. **M&G Pan European Dividend Fund** (un compartiment de M&G Investment Funds (7), une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Royaume-Uni)
19. **M&G Global Dividend Fund** (une Société d'investissement à capital variable autonome enregistrée au Royaume-Uni)
20. **M&G Global Macro Bond Fund** (une Société d'investissement à capital variable autonome enregistrée au Royaume-Uni)
21. **M&G Optimal Income Fund** (une Société d'investissement à capital variable autonome enregistrée au Royaume-Uni)

Datée du 5 septembre 2018

---

## Sommaire

ANNEXE 9.1	M&G ASIAN FUND	4
Annexe 9.1.1	AVIS	4
Annexe 9.1.2	Dates et heures clés	5
ANNEXE 9.2	M&G GLOBAL SELECT FUND	6
Annexe 9.2.1	AVIS	6
Annexe 9.2.2	Dates et heures clés	7
ANNEXE 9.3	M&G JAPAN FUND	9
Annexe 9.3.1	AVIS	9
Annexe 9.3.2	Dates et heures clés	10
ANNEXE 9.4	M&G JAPAN SMALLER COMPANIES FUND	11
Annexe 9.4.1	AVIS	11
Annexe 9.4.2	Dates et heures clés	12
ANNEXE 9.5	M&G NORTH AMERICAN DIVIDEND FUND	13
Annexe 9.5.1	AVIS	13
Annexe 9.5.2	Dates et heures clés	14
ANNEXE 9.6	M&G NORTH AMERICAN VALUE FUND	16
Annexe 9.6.1	AVIS	16
Annexe 9.6.2	Dates et heures clés	17
ANNEXE 9.7	M&G PAN EUROPEAN SELECT FUND	18
Annexe 9.7.1	AVIS	18
Annexe 9.7.2	Dates et heures clés	19
ANNEXE 9.8	M&G GLOBAL HIGH YIELD BOND FUND	20
Annexe 9.8.1	AVIS	20
Annexe 9.8.2	Dates et heures clés	21
ANNEXE 9.9	M&G SHORT DATED CORPORATE BOND FUND	23
Annexe 9.9.1	AVIS	23
Annexe 9.9.2	Dates et heures clés	24
ANNEXE 9.10	M&G EMERGING MARKETS BOND FUND	26
Annexe 9.10.1	AVIS	26
Annexe 9.10.2	Dates et heures clés	27
ANNEXE 9.11	M&G EUROPEAN CORPORATE BOND FUND	29
Annexe 9.11.1	AVIS	29
Annexe 9.11.2	Dates et heures clés	30
ANNEXE 9.12	M&G EPISODE MACRO FUND	32
Annexe 9.12.1	AVIS	32
Annexe 9.12.2	Dates et heures clés	33
ANNEXE 9.13	M&G GLOBAL CORPORATE BOND FUND	34
Annexe 9.13.1	AVIS	34
Annexe 9.13.2	Dates et heures clés	35
ANNEXE 9.14	M&G EUROPEAN STRATEGIC VALUE FUND	37
Annexe 9.14.1	AVIS	37
Annexe 9.14.2	Dates et heures clés	38

## Sommaire

ANNEXE 9.15	M&G GLOBAL CONVERTIBLES FUND	39
Annexe 9.15.1	AVIS	39
Annexe 9.15.2	Dates et heures clés	40
ANNEXE 9.16	M&G GLOBAL EMERGING MARKETS FUND	42
Annexe 9.16.1	AVIS	42
Annexe 9.16.2	Dates et heures clés	43
ANNEXE 9.17	M&G GLOBAL FLOATING RATE HIGH YIELD FUND	45
Annexe 9.17.1	AVIS	45
Annexe 9.17.2	Dates et heures clés	46
ANNEXE 9.18	M&G PAN EUROPEAN DIVIDEND FUND	48
Annexe 9.18.1	AVIS	48
Annexe 9.18.2	Dates et heures clés	49
ANNEXE 9.19	M&G GLOBAL DIVIDEND FUND	51
Annexe 9.19.1	AVIS	51
Annexe 9.19.2	Dates et heures clés	52
ANNEXE 9.20	M&G GLOBAL MACRO BOND FUND	54
Annexe 9.20.1	AVIS	54
Annexe 9.20.2	Dates et heures clés	55
ANNEXE 9.21	M&G OPTIMAL INCOME FUND	58
Annexe 9.21.1	AVIS	58
Annexe 9.21.2	Dates et heures clés	59

À compter du 28 septembre 2018, le Dépositaire du Fonds sera NatWest Trustee and Depositary Services Limited.

# Annexe 9

## Dates, heures et avis clés

### Annexe 9.1 M&G Asian Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Asian Fund.

#### Annexe 9.1.1 AVIS

##### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Asian Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Asian Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

##### Résolution extraordinaire

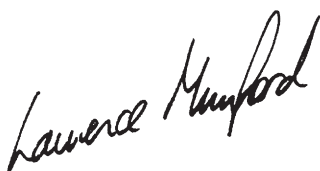
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Asian Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (1) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Asian Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Asian Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group c/o Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux à la section Dates et heures clés ci-dessous.

- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

#### Annexe 9.1.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la Documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	<b>Voir le tableau ci-dessous</b>
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 26 octobre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>1</sup>	Vendredi 26 octobre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 30 octobre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 29 octobre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la date d'entrée en vigueur

<sup>1</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'ACD et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

#### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 11 h 00 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	

#### Assemblée générale extraordinaire 2

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 11 h 05 HNEC

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.2 M&G Global Select Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Global Select Fund

### Annexe 9.2.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Global Select Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Global Select Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

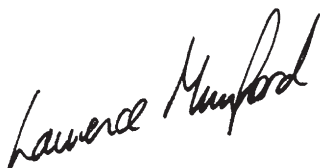
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquée dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Global Select Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (1) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Global Select Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Actions de distribution de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	Actions de distribution de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de revenu de Catégorie A en USD	Actions de distribution de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD
Actions de revenu de Catégorie C en USD	Actions de distribution de Catégorie C en USD



#### Director

#### M&G Securities Limited

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Global Select Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :

The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.

- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

## Annexe 9.2.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	<b>Voir le tableau ci-dessous</b>
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 9 novembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>2</sup>	Vendredi 9 novembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 13 novembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 12 novembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la date d'entrée en vigueur

<sup>2</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'ACD et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

## Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 11 h 10 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de revenu de Catégorie A en USD	
Actions de revenu de Catégorie C en USD	

## Assemblée générale extraordinaire 2

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 11 h 15 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.



## Annexe 9.3 M&G Japan Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Japan Fund

### Annexe 9.3.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Japan Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Japan Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

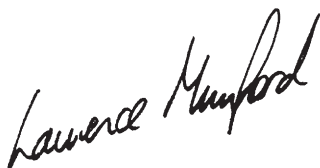
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Japan Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (1) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Japan Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD



**Director**

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Japan Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.

- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

### Annexe 9.3.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	<b>Voir le tableau ci-dessous</b>
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 26 octobre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>3</sup>	Vendredi 26 octobre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 30 octobre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 29 octobre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la date d'entrée en vigueur

<sup>3</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'ACD et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

#### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 11 h 20 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	

#### Assemblée générale extraordinaire 2

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Jeudi 4 octobre 2018 à 11 h 25 HNEC

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.4 M&G Japan Smaller Companies Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Japan Smaller Companies Fund

### Annexe 9.4.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Japan Smaller Companies Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Japan Smaller Companies Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

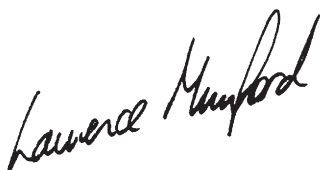
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Japan Smaller Companies Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (1) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Japan Smaller Companies Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD



**Director**

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Japan Smaller Companies Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.

- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

#### Annexe 9.4.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	<b>Voir le tableau ci-dessous</b>
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 26 octobre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>4</sup>	Vendredi 26 octobre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 30 octobre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 29 octobre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la date d'entrée en vigueur

<sup>4</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'ACD et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

#### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 11 h 30 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	

#### Assemblée générale extraordinaire 2

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 11 h 35 HNEC

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.5 M&G North American Dividend Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G North American Dividend Fund.

### Annexe 9.5.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G North American Dividend Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G North American Dividend Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

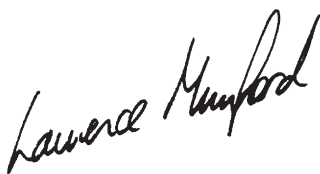
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G North American Dividend Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (1) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) North American Dividend Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Actions de distribution de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	Actions de distribution de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de revenu de Catégorie A en USD	Actions de distribution de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD
Actions de revenu de Catégorie C en USD	Actions de distribution de Catégorie C en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G North American Dividend Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.

- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

#### Annexe 9.5.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Documentation envoyée aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	<b>Voir le tableau ci-dessous</b>
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 9 novembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>5</sup>	Vendredi 9 novembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 13 novembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 12 novembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la date d'entrée en vigueur

<sup>5</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'ACD et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

#### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 11 h 50 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de revenu de Catégorie A en USD	

## Assemblée générale extraordinaire 2

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 11 h 55 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	
Actions de revenu de Catégorie C en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.6 M&G North American Value Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G North American Value Fund

### Annexe 9.6.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G North American Value Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G North American Value Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

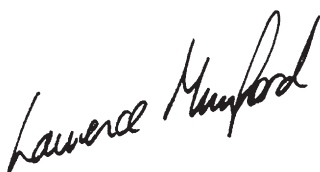
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G North American Value Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (1) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) North American Value Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD



**Director**

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G North American Value Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.



- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

### Annexe 9.6.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	Voir le tableau ci-dessous
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 9 novembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>6</sup>	Vendredi 9 novembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 13 novembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 12 novembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la date d'entrée en vigueur

<sup>6</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'ACD et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

#### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 12 h 00 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	

#### Assemblée générale extraordinaire 2

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 12 h 05 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.7 M&G Pan European Select Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Pan European Select Fund

### Annexe 9.7.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Pan European Select Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Pan European Select Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

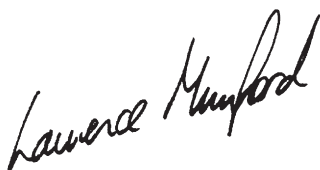
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Pan European Select Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (1) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Pan European Select Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Pan European Select Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.

- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

### Annexe 9.7.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	<b>Voir le tableau ci-dessous</b>
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 9 novembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>7</sup>	Vendredi 9 novembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 13 novembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 12 novembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

<sup>7</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 12 h 10 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.8 M&G Global High Yield Bond Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Global High Yield Bond Fund

### Annexe 9.8.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Global High Yield Bond Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Global High Yield Bond Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

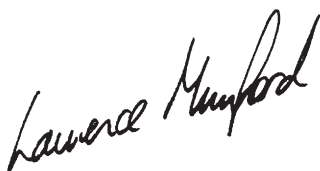
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Global High Yield Bond Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (2) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Global High Yield Bond Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie A-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie B-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie B-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie C-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de revenu de Catégorie A-H en USD	Actions de distribution de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD
Actions de revenu de Catégorie C-H en USD	Actions de distribution de Catégorie C en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Global High Yield Bond Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.

- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :
- The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

## Annexe 9.8.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	<b>Voir le tableau ci-dessous</b>
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 9 novembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>8</sup>	Vendredi 9 novembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 13 novembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 12 novembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

<sup>8</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

## Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 12 h 20 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie B-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD	
Actions de revenu de Catégorie A-H en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD	
Actions de revenu de Catégorie C-H en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.9 M&G Short Dated Corporate Bond Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Short Dated Corporate Bond Fund

### Annexe 9.9.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Short Dated Corporate Bond Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Short Dated Corporate Bond Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

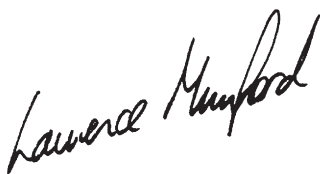
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Short Dated Corporate Bond Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (2) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Short Dated Corporate Bond Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD
Actions de revenu de Catégorie A-H en USD	Actions de distribution de Catégorie A-H en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD
Actions de revenu de Catégorie C-H en USD	Actions de distribution de Catégorie C-H en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Short Dated Corporate Bond Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.

- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :
- The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

## Annexe 9.9.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	<b>Voir le tableau ci-dessous</b>
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 26 octobre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>9</sup>	Vendredi 26 octobre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 30 octobre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 29 octobre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

9 La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.



## Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 12 h 40 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD	
Actions de revenu de Catégorie A-H en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD	
Actions de revenu de Catégorie C-H en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.10 M&G Emerging Markets Bond Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Emerging Markets Bond Fund

### Annexe 9.10.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Emerging Markets Bond Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Emerging Markets Bond Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

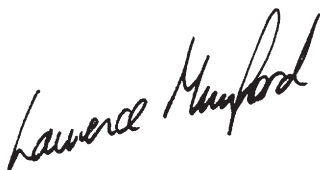
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Emerging Markets Bond Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (2) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Emerging Markets Bond Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie A en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie C en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie C en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Actions de distribution de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie A-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR
Actions de revenu de Catégorie B en EUR	Actions de distribution de Catégorie B en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie B-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie B-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	Actions de distribution de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie C-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de revenu de Catégorie A en USD	Actions de distribution de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD
Actions de revenu de Catégorie C en USD	Actions de distribution de Catégorie C en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Emerging Markets Bond Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

## Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

## Annexe 9.10.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	Voir le tableau ci-dessous
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 6 décembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 6 décembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 7 décembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>10</sup>	Vendredi 7 décembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 11 décembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 10 décembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

<sup>10</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 12 h 50 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR	
Actions de revenu de Catégorie B en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie B-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de revenu de Catégorie A en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	
Actions de revenu de Catégorie C en USD	

### Assemblée générale extraordinaire 2

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie C en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 12 h 55 HNEC
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.11 M&G European Corporate Bond Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G European Corporate Bond Fund

### Annexe 9.11.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G European Corporate Bond Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G European Corporate Bond Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

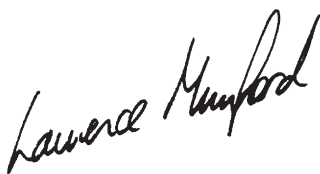
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G European Corporate Bond Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (3) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Euro Corporate Bond Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Actions de distribution de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	Actions de distribution de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD
Actions de revenu de Catégorie A-H en USD	Actions de distribution de Catégorie A-H en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD
Actions de revenu de Catégorie C-H en USD	Actions de distribution de Catégorie C-H en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G European Corporate Bond Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.

- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :
- The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

### Annexe 9.11.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	<b>Voir le tableau ci-dessous</b>
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 9 novembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>11</sup>	Vendredi 9 novembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 13 novembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 12 novembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

<sup>11</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 13 h 00 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD	
Actions de revenu de Catégorie A-H en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD	
Actions de revenu de Catégorie C-H en USD	

### Assemblée générale extraordinaire 2

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 13 h 05 HNEC
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.12 M&G Episode Macro Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Episode Macro Fund

### Annexe 9.12.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Episode Macro Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Episode Macro Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

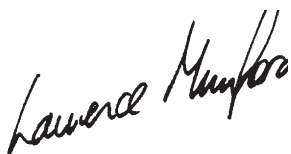
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Episode Macro Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (5) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Episode Macro Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie S-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie S-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie T-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie T-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie S-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie S-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie T-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie T-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie S en USD	Actions de capitalisation de Catégorie S en USD
Actions de capitalisation de Catégorie T en USD	Actions de capitalisation de Catégorie T en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Episode Macro Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.



- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

### Annexe 9.12.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	<b>Voir le tableau ci-dessous</b>
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 26 octobre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>12</sup>	Vendredi 26 octobre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 30 octobre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 29 octobre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

<sup>12</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie S-H en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 13 h 10 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie T-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie S-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie T-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie S en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie T en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.13 M&G Global Corporate Bond Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Global Corporate Bond Fund

### Annexe 9.13.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Global Corporate Bond Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Global Corporate Bond Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

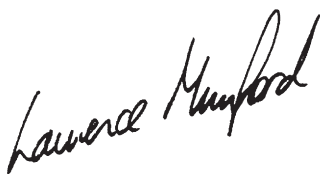
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Global Corporate Bond Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (5) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Global Corporate Bond Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie A-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie C-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de revenu de Catégorie A en USD	Actions de distribution de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD
Actions de revenu de Catégorie C en USD	Actions de distribution de Catégorie C en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Global Corporate Bond Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.

- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :
- The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

### Annexe 9.13.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	<b>Voir le tableau ci-dessous</b>
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 6 décembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 6 décembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 7 décembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>13</sup>	Vendredi 7 décembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 11 décembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 10 décembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

<sup>13</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

## Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 14 h 30 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de revenu de Catégorie A en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	
Actions de revenu de Catégorie C en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.14 M&G European Strategic Value Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G European Strategic Value Fund

### Annexe 9.14.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G European Strategic Value Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G European Strategic Value Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

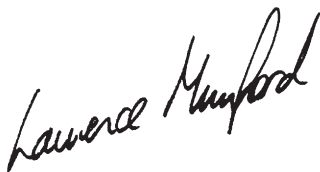
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G European Strategic Value Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (7) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) European Strategic Value Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD



#### Director

#### M&G Securities Limited

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G European Strategic Value Fund)

M&G Securities Limited  
Laurence Pountney Hill  
London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.

- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

#### Annexe 9.14.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	Voir le tableau ci-dessous
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 6 décembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 6 décembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 7 décembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>14</sup>	Vendredi 7 décembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 11 décembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 10 décembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

<sup>14</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

#### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 14 h 40 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.15 M&G Global Convertibles Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Global Convertibles Fund

### Annexe 9.15.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Global Convertibles Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Global Convertibles Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

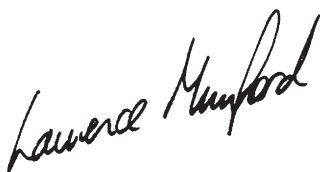
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Global Convertibles Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (7) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Global Convertibles Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Actions de distribution de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie A-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR
Actions de revenu de Catégorie B en EUR	Actions de distribution de Catégorie B en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie B-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie B-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	Actions de distribution de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie C-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD
Actions de revenu de Catégorie A-H en USD	Actions de distribution de Catégorie A-H en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD
Actions de revenu de Catégorie C-H en USD	Actions de distribution de Catégorie C-H en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Global Convertibles Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

## Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

## Annexe 9.15.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	Voir le tableau ci-dessous
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 8 novembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 9 novembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>15</sup>	Vendredi 9 novembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 13 novembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 12 novembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

<sup>15</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.



### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 14 h 50 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR	
Actions de revenu de Catégorie B en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie B-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD	
Actions de revenu de Catégorie A-H en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD	
Actions de revenu de Catégorie C-H en USD	

### Assemblée générale extraordinaire 2

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 14 h 55 HNEC
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.16 M&G Global Emerging Markets Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Global Emerging Markets Fund

### Annexe 9.16.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Global Emerging Markets Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Global Emerging Markets Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

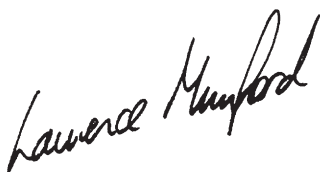
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Global Emerging Markets Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (7) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Global Emerging Markets Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Actions de distribution de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	Actions de distribution de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie J en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie J en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en SGD	Actions de capitalisation de Catégorie A en SGD
Actions de revenu de Catégorie A en SGD	Actions de distribution de Catégorie A en SGD
Actions de capitalisation de Catégorie C en SGD	Actions de capitalisation de Catégorie C en SGD
Actions de revenu de Catégorie C en SGD	Actions de distribution de Catégorie C en SGD
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de revenu de Catégorie A en USD	Actions de distribution de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD
Actions de revenu de Catégorie C en USD	Actions de distribution de Catégorie C en USD
Actions de capitalisation de Catégorie J en USD	Actions de capitalisation de Catégorie J en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Global Emerging Markets Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

## Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

## Annexe 9.16.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	Voir le tableau ci-dessous
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 26 octobre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>16</sup>	Vendredi 26 octobre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 30 octobre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 29 octobre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

<sup>16</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 15 h 00 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie J en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A en SGD	
Actions de revenu de Catégorie A en SGD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en SGD	
Actions de revenu de Catégorie C en SGD	
Actions de revenu de Catégorie A en USD	
Actions de revenu de Catégorie C en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie J en USD	

### Assemblée générale extraordinaire 2

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 15 h 05 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.17 M&G Global Floating Rate High Yield Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Global Floating Rate High Yield Fund

### Annexe 9.17.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Global Floating Rate High Yield Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Global Floating Rate High Yield Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

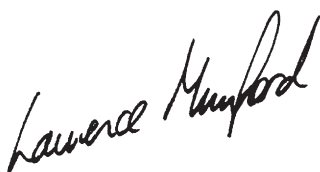
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Global Floating Rate High Yield Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (7) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Global Floating Rate High Yield Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF
Actions de revenu de Catégorie A-H en CHF	Actions de distribution de Catégorie A-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF
Actions de revenu de Catégorie C-H en CHF	Actions de distribution de Catégorie C-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie A-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie B-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie B-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie C-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie A-H en SGD	Actions de distribution de Catégorie A-H en SGD
Actions de revenu de Catégorie A-H M en SGD	Actions de distribution de Catégorie A-H M en SGD
Actions de revenu de Catégorie C-H M en SGD	Actions de distribution de Catégorie C-H M en SGD
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de revenu de Catégorie A en USD	Actions de distribution de Catégorie A en USD
Actions de revenu de Catégorie A M en USD	Actions de distribution de Catégorie A M en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD
Actions de revenu de Catégorie C en USD	Actions de distribution de Catégorie C en USD
Actions de revenu de Catégorie C M en USD	Actions de distribution de Catégorie C M en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Global Floating Rate High Yield Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

## Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

## Annexe 9.17.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	Voir le tableau ci-dessous
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 6 décembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 6 décembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 7 décembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>17</sup>	Vendredi 7 décembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 11 décembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 10 décembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

<sup>17</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

## Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 15 h 20 HNEC
Actions de revenu de Catégorie A-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	
Actions de revenu de Catégorie C-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie B-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie A-H en SGD	
Actions de revenu de Catégorie A-H M en SGD	
Actions de revenu de Catégorie C-H M en SGD	
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de revenu de Catégorie A en USD	
Actions de revenu de Catégorie A M en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	
Actions de revenu de Catégorie C en USD	
Actions de revenu de Catégorie C M en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.18 M&G Pan European Dividend Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Pan European Dividend Fund

### Annexe 9.18.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Pan European Dividend Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Pan European Dividend Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

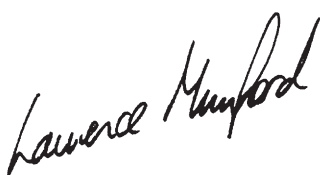
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Pan European Dividend Fund, un compartiment de M&G Investment Funds (7) (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Pan European Dividend Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Actions de distribution de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR
Actions de revenu de Catégorie B en EUR	Actions de distribution de Catégorie B en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	Actions de distribution de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de revenu de Catégorie A en USD	Actions de distribution de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD
Actions de revenu de Catégorie C en USD	Actions de distribution de Catégorie C en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Pan European Dividend Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.



- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :
- The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

### Annexe 9.18.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	Voir le tableau ci-dessous
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 6 décembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 6 décembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 7 décembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>18</sup>	Vendredi 7 décembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 11 décembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 10 décembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

<sup>18</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

## Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 15 h 30 HNEC
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR	
Actions de revenu de Catégorie B en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de revenu de Catégorie A en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	
Actions de revenu de Catégorie C en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.19 M&G Global Dividend Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Global Dividend Fund

### Annexe 9.19.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Global Dividend Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Global Dividend Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

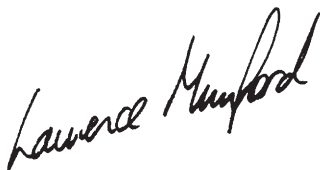
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Global Dividend Fund, un OPCVM autonome (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Global Dividend Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Actions de distribution de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	Actions de distribution de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie G en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie G en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A en SGD	Actions de capitalisation de Catégorie A en SGD
Actions de revenu de Catégorie A en SGD	Actions de distribution de Catégorie A en SGD
Actions de capitalisation de Catégorie C en SGD	Actions de capitalisation de Catégorie C en SGD
Actions de revenu de Catégorie C en SGD	Actions de distribution de Catégorie C en SGD
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de revenu de Catégorie A en USD	Actions de distribution de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD
Actions de revenu de Catégorie C en USD	Actions de distribution de Catégorie C en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Global Dividend Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

#### Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.

- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :
- The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

### Annexe 9.19.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	Voir le tableau ci-dessous
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 6 décembre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 6 décembre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 7 décembre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>19</sup>	Vendredi 7 décembre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 11 décembre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 10 décembre 2018
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

<sup>19</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 15 h 40 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie G en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A en SGD	
Actions de revenu de Catégorie A en SGD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en SGD	
Actions de revenu de Catégorie C en SGD	
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de revenu de Catégorie A en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	
Actions de revenu de Catégorie C en USD	

### Assemblée générale extraordinaire 2

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 15 h 45 HNEC

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

## Annexe 9.20 M&G Global Macro Bond Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Global Macro Bond Fund

### Annexe 9.20.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Global Macro Bond Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Global Macro Bond Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

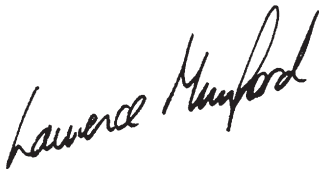
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Global Macro Bond Fund, un OPCVM autonome (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Global Macro Bond Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie A en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie C en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie C en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	Actions de distribution de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie A-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR
Actions de revenu de Catégorie B en EUR	Actions de distribution de Catégorie B en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie B-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie B-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	Actions de distribution de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie C-H en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en SGD	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en SGD
Actions de revenu de Catégorie A-H en SGD	Actions de distribution de Catégorie A-H en SGD
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en SGD	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en SGD
Actions de revenu de Catégorie C-H en SGD	Actions de distribution de Catégorie C-H en SGD
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A en USD
Actions de revenu de Catégorie A en USD	Actions de distribution de Catégorie A en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C en USD
Actions de revenu de Catégorie C en USD	Actions de distribution de Catégorie C en USD



**Director**

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Global Macro Bond Fund)

M&G Securities Limited

Laurence Pountney Hill

London EC4R 0HH

**Notes**

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

## Annexe 9.20.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	Voir le tableau ci-dessous
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 25 octobre 2018, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 26 octobre 2018, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>20</sup>	Vendredi 26 octobre 2018, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 30 octobre 2018
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 29 octobre 2018
Rapport du dépositaire disponible	Dès que possible suivant la Date d'entrée en vigueur
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la Date d'entrée en vigueur

20 La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

### Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 15 h 50 HNEC
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie C en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR	
Actions de revenu de Catégorie A en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR	
Actions de revenu de Catégorie B en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie B-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en SGD	
Actions de revenu de Catégorie A-H en SGD	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en SGD	
Actions de revenu de Catégorie C-H en SGD	
Actions de capitalisation de Catégorie A en USD	
Actions de revenu de Catégorie A en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C en USD	
Actions de revenu de Catégorie C en USD	

### Assemblée générale extraordinaire 2

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de revenu de Catégorie C en EUR	Jeudi 4 octobre 2018 à 15 h 55 HNEC

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.



## Annexe 9.21 M&G Optimal Income Fund

POUR LES ACTIONNAIRES DES Catégories d'actions fusionnantes (comme indiqué ci-dessous) du M&G Optimal Income Fund

### Annexe 9.21.1 AVIS

#### Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de M&G Optimal Income Fund

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée des actionnaires des Catégories d'actions fusionnantes de M&G Optimal Income Fund se tiendra dans les bureaux de M&G Securities Limited à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, comme indiqué dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous, pour examiner et voter la résolution suivante qui sera proposée comme Résolution extraordinaire :

#### Résolution extraordinaire

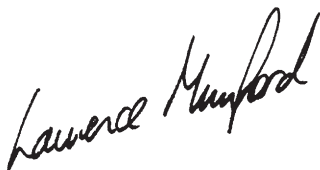
**QUE** le concordat (le Concordat) de fusion des Catégories d'actions fusionnantes dans le Fonds fusionnant, tel que décrit ci-dessous, dont les conditions sont indiquées dans un document daté du **mercredi 5 septembre 2018** et adressé aux actionnaires du Fonds, soit approuvé par les présentes, et en conséquence, que M&G Securities Limited, en tant qu'Authorised Corporate Director du Fonds et de la Société, et National Westminster Bank Plc, en tant que dépositaire du Fonds et de la Société, soient chargés par les présentes de mettre en œuvre et de donner effet au Concordat conformément à ses conditions.

M&G Optimal Income Fund, un OPCVM autonome (la Société)

Dans le

M&G (Lux) Optimal Income Fund, un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, (une Société d'investissement à capital variable enregistrée au Luxembourg).

Catégories d'actions fusionnantes	Catégories d'actions absorbantes
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF
Actions de revenu de Catégorie A-H en CHF	Actions de distribution de Catégorie A-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF
Actions de revenu de Catégorie C-H en CHF	Actions de distribution de Catégorie C-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie J-H en CHF	Actions de capitalisation de Catégorie J-H en CHF
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie A en EUR
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie A en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie B en EUR
Actions de revenu de Catégorie B-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie B en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie C en EUR
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	Actions de distribution de Catégorie C en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie J-H en EUR	Actions de capitalisation de Catégorie J en EUR
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en SGD	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en SGD
Actions de revenu de Catégorie A-H M en SGD	Actions de distribution de Catégorie A-H M en SGD
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en SGD	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en SGD
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD	Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD
Actions de revenu de Catégorie A-H en USD	Actions de distribution de Catégorie A-H en USD
Actions de revenu de Catégorie A-H M en USD	Actions de distribution de Catégorie A-H M en USD
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD	Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD
Actions de revenu de Catégorie C-H en USD	Actions de distribution de Catégorie C-H en USD
Actions de capitalisation de Catégorie J-H en USD	Actions de capitalisation de Catégorie J-H en USD
Actions de revenu de Catégorie J-H en USD	Actions de distribution de Catégorie J-H en USD



Director

**M&G Securities Limited**

(en tant qu'Authorised Corporate Director de M&G Optimal Income Fund)

M&G Securities Limited, Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH

## Notes

- (1) Pour être adoptée, une Résolution extraordinaire doit recevoir au moins 75 % du total des votes valablement exprimés en faveur de la résolution lors de l'Assemblée.
- (2) Si vous êtes le(s) propriétaire(s) effectif(s) d'Actions dans le Fonds, et détenez vos Actions par le biais de M&G International Investments Nominees Limited, vous devez utiliser le présent Formulaire de vote par procuration pour demander à M&G International Investments Nominees Limited (en tant que détenteur autorisé de vos Actions dans le Fonds) de voter à l'Assemblée selon vos instructions.
- (3) Pour être valables, les Formulaires de vote par procuration et la procuration ou tout autre pouvoir (le cas échéant) en vertu duquel ils sont signés (ou une copie certifiée conforme de ceux-ci) doivent être envoyés à :  
The M&G Group, à l'attention de The Independent Scrutineer, Electoral Reform Services, Box 6352, London N1 1BR, Royaume-Uni (une enveloppe-réponse prépayée a été fournie pour votre usage), ou par courrier à l'adresse The M&G Group à l'attention de Electoral Reform Services, The Election Centre, 33 Clarendon Road, London N8 0NW, Royaume-Uni, avant la date et l'heure indiquées dans les tableaux de la section Dates et heures clés ci-dessous.
- (4) Pour les Actions détenues conjointement, lorsque plus d'un bénéficiaire effectif vote, seul le vote de la personne apparaissant en premier dans le sous-registre des actionnaires, qui est tenu par M&G International Investments Nominees Limited, peut être accepté.
- (5) En cas de personne morale, ou d'autre entité juridique, le présent Formulaire de vote par procuration doit être valablement signé conformément à l'acte constitutif de l'entité.
- (6) Lors d'un vote, les voix peuvent être exprimées en personne ou par procuration, et les droits de vote attachés à chaque Action correspondront à une proportion des droits de vote attachés à l'ensemble des Actions en circulation en prenant en compte le prix de l'Action par rapport au prix total de l'ensemble des Actions en circulation dix-neuf jours avant l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée.
- (7) Un actionnaire ayant droit à plus d'une voix n'a pas l'obligation, s'il vote, d'utiliser toutes ses voix ou d'exprimer toutes ses voix de la même manière. Si vous souhaitez voter au sujet de la résolution sans utiliser la totalité de vos participations, veuillez indiquer, pour chaque Catégorie d'actions que vous détenez, un pourcentage (%) ou un nombre d'Actions avec lequel vous votez Pour ou Contre. Vous pouvez joindre une lettre supplémentaire pour faire part de ces informations si nécessaire.
- (8) Le quorum pour l'Assemblée est de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration. Pour garantir qu'un quorum sera présent à l'Assemblée, le Président peut nommer un suppléant pour agir en tant que mandataire à sa place pour tout actionnaire, à condition que ce mandataire suppléant vote sur la même base que le Président.
- (9) Dans les notes ci-dessus, l'expression « actionnaire » désigne la ou les personne(s) inscrite(s) au registre des actionnaires à la date précédant de dix-neuf jours (délai que l'Authorised Corporate Director a déterminé comme étant raisonnable conformément aux Règlements de la FCA) l'envoi de l'Avis de convocation à l'Assemblée, à l'exclusion des personnes qui ne sont plus actionnaires au moment de l'Assemblée.
- (10) Si vous souhaitez assister à l'Assemblée, veuillez en avvertir M&G International Nominees Limited par écrit lorsque vous renvoyez votre Formulaire de vote par procuration rempli.
- (11) Pour toute question, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées communiquées à la page 1 de la Circulaire. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils en matière de placement. En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

## Annexe 9.21.2 Dates et heures clés

Action	Date
Date d'habilitation des Actionnaires	Vendredi 17 août 2018
Envoi de la documentation aux Actionnaires	Mercredi 5 septembre 2018
Formulaire(s) de vote à retourner au plus tard le :	Mardi 2 octobre 2018 à 16 h 30 HNEC
Assemblée(s) générale(s) extraordinaire(s)	Voir le tableau ci-dessous
<b>Sous réserve de l'approbation des investisseurs lors des Assemblées, comme indiqué ci-après :</b>	
Suspension de la négociation des Actions des Fonds fusionnants	Jeudi 7 mars 2019, 11 h 30 HNEC
Date limite de réception des demandes de rachat et d'échange	Jeudi 7 mars 2019, 11 h 30 HNEC
Estimations utilisées aux fins de la/des fusion(s)	Vendredi 8 mars 2019, 13 h 00 HNEC
Date et heure d'entrée en vigueur de la/des Fusion(s) <sup>21</sup>	Vendredi 8 mars 2019, 18 h 00 HNEC
Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Mardi 12 mars 2019
Envoi d'une confirmation du nombre de Nouvelles actions	Au plus tard le lundi 11 mars 2019
Rapport du dépositaire disponible	Dès que possible suivant la Date d'entrée en vigueur
Date de règlement de la distribution finale pour les Actions existantes	Dans les 2 mois suivant la date d'entrée en vigueur

<sup>21</sup> La Date d'entrée en vigueur peut être modifiée, à la discrétion de l'Authorised Corporate Director et avec l'accord du Dépositaire. Voir les Annexes 2 et 3 pour de plus amples informations.

## Assemblée générale extraordinaire 1

Catégories d'actions fusionnantes	Date et heure
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en CHF	Jeudi 4 octobre 2018 à 16 h 00 HNEC
Actions de revenu de Catégorie A-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en CHF	
Actions de revenu de Catégorie C-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie J-H en CHF	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie A-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie B-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie B-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en EUR	
Actions de revenu de Catégorie C-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie J-H en EUR	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en SGD	
Actions de revenu de Catégorie A-H M en SGD	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en SGD	
Actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD	
Actions de revenu de Catégorie A-H en USD	
Actions de revenu de Catégorie A-H M en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie C-H en USD	
Actions de revenu de Catégorie C-H en USD	
Actions de capitalisation de Catégorie J-H en USD	
Actions de revenu de Catégorie J-H en USD	

Les informations sur les différents consentements relatifs aux fusions sont présentées à l'Annexe 5. La procédure des Assemblées est décrite à l'Annexe 6.

M&G Securities Limited est agréée et soumise à la réglementation de la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni et fournit des produits d'investissement. Le siège social de la Société est sis Laurence Pountney Hill, London, EC4R 0HH. Enregistrée au Royaume-Uni, N° 90776. **SEP 18/307327**